



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-23302>

Département(s) de publication : **44, 85, 53, 72, 49**

Annonce n° **25-23302**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Région Pays de la Loire

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 23440003400026

Ville : NANTES

Code postal : 44200

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44, 85, 53, 72, 49

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>

Identifiant interne de la consultation : 44NA-13D02836-TRX

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service commande publique et stratégie d'achat

Adresse mail du contact : Demandedce@paysdelaloire.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : La « déclaration du candidat » dûment complétée - DC2 (jointe au présent DCE) ou document de forme libre comportant les mêmes informations : - l'identification, la forme juridique et le numéro d'identification de chaque cotraitant (ou motif de non-indication d'un numéro d'identification) ; - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le cas échéant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : En annexe au DC2, le candidat produira : - les effectifs moyens annuels du candidat en précisant l'importance du

personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - la preuve de la capacité du candidat, notamment par des certificats de qualification (OPQCB, Qualifélec, FNTP, CHIH...) en cours de validité (de moins d'un an) établis par des organismes indépendants ou des références de travaux attestant de la compétence du candidat à réaliser les travaux des lots pour lesquels il se porte candidat (de moins de 5 ans) ; - les agréments en cours de validité (de moins d'un an) établis par des organismes indépendants nécessaires à l'exécution des travaux, le cas échéant.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 31/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MISE EN ACCESSIBILITE HANDICAPS AU LYCEE JOUBERT MAILLARD A ANCENIS (44) - Lot 7 : Travaux de remplacement de 2 ascenseurs bâtiments B & E

Code CPV principal - Descripteur principal : 45313100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet les travaux de remplacement de deux ascenseurs dans les bâtiments B et E dans le cadre de l'opération « Mise en accessibilité handicaps » au lycée Joubert Maillard à Ancenis (44).

Lieu principal d'exécution du marché : Ancenis

Durée du marché (en mois) : 10

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement, au titulaire, un ou plusieurs marchés sur le fondement de l'article R2122-7 du code de la commande publique, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2025